

Résolu: Que M. le Greffier de la Cité reçoive instructions de préparer des règlements en conséquence, de les faire imprimer et de les inscrire sur l'ordre du jour.

15.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en délibération un avis de motion de M. l'échevin BASTIEN "re" permis de construction dans le quartier Ahuntsic,

M. l'échevin BASTIEN propose, appuyé par M. l'échevin TURCOT.

Attendu que en vertu du Règlement No. 37 de l'ex-Municipalité d'Ahuntsic, le Conseil doit émettre les permis de construction dans le quartier Ahuntsic, qu'il soit

Résolu: Que ce Conseil délègue ses pouvoirs à cet égard à l'Inspecteur des Edifices de la Cité. (MM. les échevins Blumenthal et Poissant dissidents.)

16.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en délibération un avis de motion de M. l'échevin WARD à l'effet de changer le nom de l'Avenue Sheridan.

Sur proposition de M. l'échevin WARD, appuyé par M. l'échevin LARIVIERE, il est

Résolu: Que le nom de la rue Sheridan, autrefois rue Saint Charles, dans le quartier St. André, soit changé en celui de Avenue Amesbury.

17.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en délibération les avis de motions de M. l'échevin BLUMENTHAL.

(a) "Re": Salaires des employés du Département de Police.

(b) "Re": Salaires des employés du Département des Incendies.

Sur proposition de M. l'échevin BLUMENTHAL, appuyé par M. l'échevin VANDELAC, il est

Résolu: De demander au Bureau des Commissaires s'il ne serait pas raisonnable, lorsque les crédits pour le prochain exercice seront votés, de fixer le salaire des employés du Département de Police, comme suit:

	par année
Constables ayant 3 ans de service . . . . .	\$1,100
Constable ayant 2 ans de service . . . . .	1,000
Constables de 1 an de service, pas moins de . . . . .	950
Sergents . . . . .	\$1,150
Lieutenants . . . . .	1,300
Capitaines . . . . .	1,500

Et de fixer le salaire des employés du Département des Incendies, comme suit:

	par année
Pompiers de la 1ère Classe, ayant 3 ans de service . . . . .	\$1,100
Pompiers de la 2ème Classe, ayant 2 ans de service . . . . .	1,000
Pompiers de la 3ème Classe, ayant 1 an de service pas moins de . . . . .	950
Lieutenants . . . . .	\$1,300
Capitaines . . . . .	1,500
Poseurs de fils . . . . .	950

Sur proposition de M. l'éch., L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin WARD.

Le Conseil s'ajourne.

L. O. DAVID,  
Greffier de la Cité.

RENE BAUSSET,  
Sous-Greffier de la Cité.

### BUREAU DES COMMISSAIRES

Compte rendu de l'assemblée du 11 octobre 1912, a. m.

Son Honneur le Maire L. A. Lavallée; Tous présents.

1.—Soumis un rapport de l'Avocat de la Cité "re" procédures "re" tunnel de l'Avenue du Barc devant le Gouverneur en Conseil ou la Cour Suprême.

Déposé aux archives.

2.—Soumise une lettre de M. C. H. Jetté, adressée à son Honneur le Maire, déclarant ne pouvoir accepter la position d'Ingénieur à laquelle il a été nommé.

Déposé aux archives.

3.—Soumise une communication de MM. Martineau & Jodoin, "in re" Colas vs MacDonald et la Cité de Montréal tiers-saisie.

Resolved: That the City Clerk be instructed to draft by-laws accordingly, to have the same printed and to give the same their rank on the order of the day.

15.—The order of the day being read to consider a notice of motion by Ald. Bastien "re" building permits in Ahuntsic ward,

Ald. BASTIEN moved, seconded by Ald. TURCOT,

Whereas, in virtue of By-law No. 37 of the ex-municipality of Ahuntsic, the Council shall grant permits for buildings in Ahuntsic Ward, and it was

Resolved: That the Council delegates its powers in this connection to the City's Building Inspector. (Ald. Blumenthal and Poissant dissenting).

16.—The order of the day being read to consider a notice of motion by Ald. Ward to change the name of Sheridan Avenue,

On motion of Ald. WARD, seconded by Ald. LARIVIERE, it was

Resolved: That the name of Sheridan St., formerly St Charles St., in St. Andrew's Ward, be changed to Amesbury Avenue.

17.—The order of the day being read to consider notices of motions by Ald. Blumenthal (a) "re" wages of employes of Police Department, (b) "re" wages of employes of Fire Department,

On motion of Ald. BLUMENTHAL, seconded by Ald. VANDELAC, it was

Resolved: To ask the Board of Commissioners, if, when the coming appropriations are voted, it would not be reasonable to fix the salary of the employes of the Police Department as follows:

	Per annum
Constables having 3 years service to receive	\$1,100
Constables having 2 years service to receive	\$1,000
Constables having 1 year service not less than . . . . .	950
Sergeants to receive . . . . .	1,150
Lieutenants, to receive . . . . .	1,300
Captains, to receive . . . . .	1,500

And the salary of the employes of the Fire Department as follows:

	Per annum
Firemen of the 1st class, 3 years service	\$1,100
Firemen of the 2nd class, 2 years service	1,000
Firemen of the 3rd class, 1 year service, not less than . . . . .	950
Lieutenants . . . . .	1,300
Captains . . . . .	1,500
Linemen . . . . .	950

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. WARD,

The Council adjourned.

L. O. DAVID,  
City Clerk.

RENE BAUSSET,  
Asst. City Clerk.

### BOARD OF COMMISSIONERS

Report of meeting held on the 11th October 1912, a.m.

Present: His Worship Mayor L. A. Lavallée and all the members of the Board.

1.—Submitted report from the City Attorney "re" proceedings in connection with the Park Avenue tunnel before the Governor in Council or the Supreme Court.

Filed of record.

2.—Submitted a letter from Mr. C. H. Jetté, addressed to His Worship the Mayor, stating that he cannot accept the position of Engineer to which he has been appointed.

Filed of record.

3.—Submitted a communication from Messrs Martineau and Jodoin, "in re" Colas "vs" MacDonald and the City of Montreal, tiers-saisie.